Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 6 (1940)

Heft: 92

Artikel: Willy Hays expose l'opinion des maisons américaines au sujet de l'envoi en Suisse de leur production

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-734615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Will Hays expose l'opinion des maisons américaines au sujet de l'envoi en Suisse de leur production

Hollywood, août 1940.

En réponse à une lettre d'un membre de l'Association Cinématographique Suisse Romande, parue dans «Variety» du 14 août, demandant l'envoi immédiat, en Suisse, de la production américaine, Will Hays a déclaré que toutes les compagnies faisaient leur possible pour envoyer leur production en Suisse, mais que le manque de possibilités de transport rendait la chose excessivement difficile.

Nos compagnies, a déclaré Will Hays, ont envoyé des copies à Lisbonne par bateau avec l'espoir que quelques-unes d'entre elles atteindraient différents pays de l'Europe, mais les possibilités de transport sont très rares. Il y a peu de navires qui touchent Lisbonne, et il est virtuellement impossible de faire traverser la France ou la Méditerranée les copies. Les distributeurs font cependant l'impossible pour faire parvenir des copies en Suisse.

Un exploitant suisse nous fait remarquer que, quoique petit, le marché suisse est encore l'un des rares qui soit ouvert à la production américaine. Il est impossible aux exploitants d'attendre la réouverture des sièges de Londres ou de Paris desquels, auparavant, ils recevaient leurs copies. Ils demandent donc que les copies soient envoyées à Lisbonne par bateau et de là en Suisse, par un effort commun de toutes les compagnies.

Sur les écrans du monde

SUISSE.

Les films de l'armée à l'école.

Le commandant de l'armée, service Armée et Foyer, communique:

«Le service des films de l'armée, en accomplissement des devoirs qu'il s'est tracés, désire rendre accessible aux élèves des écoles primaires et secondaires de la Suisse un choix de films de sa production. Le S.L.V. et le S.V.S.K. ont été chargés par contrat de la réalisation de ces représentations. Les écoles, situées dans les localités ayant un cinéma permanent, et celles placées dans un rayon de 5 km, peuvent se mettre directement en relation avec les cinémas. Les écoles des localités sans cinéma permanent, ou placées en dehors de la zone de 5 km, seront desservies par des cinémas ambulants. Il faut que les élèves puissent voir les films, sans qu'il en résulte de grands frais pour les parents. Dans cette intention, il est prévu de ne percevoir que la modeste contribution de 20 centimes. Dans les localités sans cinéma permanent, il sera donné aux adultes la possibilté d'assister le soir aux représentations des films de l'armée, ceci aux prix d'entrée habituels. Il est à souhaiter qu'en dehors de tous les écoliers et écolières, un grand public puisse aussi assister aux représentations des films de l'armée.»

Films militaires.

Deux nouveaux films militaires suisses à format réduit ont été présentés récemment à Zurich: «*Ausbildung und Kampf unserer weissen Truppen*» et «*Die Feuerwaffen unserer Infanterie*». Le premier, tourné dans les Alpes bernoises et valaisannes par F. *Burlet* et ses collaborateurs, démontre la formation militaire des skieurs suisses, leur vie dans la montagne, leurs prodigieux efforts et leurs capacités de combat. Le second, réalisé par le Premier-Lieutenant K. *Egli* avec l'aide du Commandant de l'école de tir Däniker, est un documentaire destiné à l'instruction des troupes; toutes les armes à feu de l'infanterie y sont passées en revue, les fusils, les armes automatiques, les grenades à main jusqu'aux armes lourdes.

Le Film au service de la D.C.A.

Ayant remarqué, en raison de l'expérience acquise en plusieurs années d'activité, que la propagande par le film en matière de défense aérienne passive était très supérieure à celle des conférences, la section vaudoise de l'A.S.D.A.P. a décidé de réaliser un nouvel effort dans le domaine cinématographique. Elle a pris contact, à ce sujet, avec M. Charles Blanc-Gatti, cinéaste à Montreux. («La Suisse».)

Un Film suisse sur la Finlande.

Deux excellents cinéastes suisses, E. O. Stauffer et C. Zbinden, bravant la mort, ont tourné un film sur l'héroïsme de la Finlande. «*Ein kleines Volk wehrt sich*» (Un petit peuple se défend), tel est le titre de ce film réalisé sur la demande et avec l'assistance de l'Aide Suisse pour la Finlande et du Commandement de l'armée finnoise. (Columbus Film A.-G., Zurich.)

Un nouveau film suisse.

M. C. G. Duvanel, dont le film, «*Une œuvre, Un peuple*», a connu un très favorable accueil à la Biennale de Venise, termine en ce moment le montage de *L'année vigneronne* (Images de la Suisse romande). Notre grand C.-F. Ramuz a écrit le commentaire de cette bande tournée pour l'O.N.S.T.

Réunion du «Cinéma scolaire».

Le *Cinéma scolaire et populaire suisse* a tenu récemment sa 19e assemblée générale, sous la présidence de M. Marti, inspecteur des écoles secondaires à Berne. Dans son rapport, le président a souligné que l'institut de Films a poursuivi son activité au cours de la première année de guerre sur une échelle normale, obtenant à peu près l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Les participants de cette réunion ont exprimé le vœu que la Chambre Suisse du Cinéma se consacre à l'avenir au développement positif du film artistique.

Un Catalogue de Films à format réduit.

La «*Schmalfilm-Zentrale*» (Centrale pour les films à format réduit), patronnée par le «Cinéma scolaire et populaire suisse», vient de publier, en langues allemande et française, un *catalogue des films de 16 mm.* Cet ouvrage, de 108 pages comprenant près de 1000 films disponibles, est destiné avant tout aux écoles, aux institutions éducatives, aux hôpitaux, associations, et groupements de jeunesse. Pour chaque film sont ajoutés au titre de brefs commentaires ainsi que des indications sur sa longueur et la durée de présentation.

FRANCE.

Contrôle sévère du Cinéma.

Le Conseil des Ministres a approuvé, sur la demande de M. Pierre Laval, un décret sur l'organisation de la censure cinématographique. Celle-ci sera «désormais appliquée à toutes les productions nouvelles destinées à l'écran, de façon à écarter celles qui pourraient avoir une action nocive ou démoralisante sur la jeunesse ou qui représenteraient le pays sous un jour fâcheux. De plus, un tri sera opéré parmi les 10 000 films déjà édités.

Cette révision va être immédiatement faite. Un certain nombre d'œuvres seront éliminées. Les autres seront classées en deux catégories:

1° Les spectacles où les enfants pourront être admis;

2° Ceux où les enfants au contraire ne pourront assister. Ces mentions devront figurer en caractères très apparents sur tous les programmes, affiches ou annonces.

Pour les films à venir, on a décidé la création d'un visa à la production qui obli-